

APPEL REGIONAL À CANDIDATURES

STAGE DANS LE CABINET D'AVOCATS RUXANDRA RATA, BRUXELLES - 2018

ouvert du 23 avril 2018 au 1 juin 2018 (24h, heure de Bucarest, GMT+2)

Le **Cabinet d'avocats Ruxandra Rata** recrute un **stagiaire francophone et roumanophone** pour son bureau de **Bruxelles, en Belgique**. La durée du stage sera de **3 mois**, à effectuer entre le **1er octobre et le 31 décembre 2018**.

Ruxandra Rata est avocat aux Barreaux de Iasi et de Bruxelles, elle est chargée de cours au sein de « Vrije Universiteit Brussel » et auteur d'ouvrages et articles publiés en Roumanie et en Belgique. Le Cabinet est situé dans le centre historique de la capitale de l'Europe.

Les sujets de prédilection sont : le droit commercial, le droit social, le droit de la propriété intellectuelle, le droit informatique, les droits de l'homme.

Tâches confiées au stagiaire :

- Recherche juridique sur diverses thématiques
- Rédaction de contrats commerciaux
- Assistance à la rédaction des actes constitutifs et modificatifs des sociétés commerciales
- Assistance à l'enregistrement, à la modification et à la radiation en tant que travailleur indépendant
- Vérification de listes à cocher et composition de dossiers d'allocations familiales
- Assistance au remplissage de formulaires standard en matière de droit social
- Assistance dans l'organisation des dossiers contentieux
- Attributions administratives liées à l'archivage

Heures de travail : de lundi à vendredi de 9 h à 18 h.

Possibilité d'une poursuite de la collaboration en fonction des performances, de l'intérêt et de la motivation.

Le candidat doit :

- avoir un très bon niveau de **français** et de **roumain** à l'oral et à l'écrit ;
- être régulièrement inscrit en **master** ou niveau équivalent dans une université membre de l'AUF en Roumanie ou en République de Moldova (<https://www.auf.org/membres/>) en sciences juridiques, sciences politiques, administration publique, études de langue française, ou autre domaine apparenté ; Attention : il faut obligatoirement avoir le statut d'étudiant pendant la mobilité de stage!
- être intéressé par le droit commercial et par le droit social ;
- ne pas avoir déjà bénéficié d'une mobilité de l'AUF du même type.

L'établissement d'origine du candidat doit :

- intégrer le stage dans le cursus de l'étudiant, avec prise en compte de ses résultats dans l'attribution du diplôme (préciser les modalités concrètes dans l'attestation délivrée par les responsables).

L'établissement d'origine est celui dans lequel le candidat est inscrit pendant l'année 2017-2018.

Critères de sélection des candidatures éligibles :

- la qualité pédagogique du dossier (notes, CV, lettre de recommandation d'un enseignant, cohérence du stage avec la formation suivie) ;
- le niveau de français, écrit et parlé ;
- le niveau de roumain, écrit et parlé ;
- la coparticipation des parties (priorité aux stages co-financés) ; les candidats sont encouragés à prendre en charge leurs frais de transport.

Procédure de sélection :

Après vérification de la conformité administrative des dossiers et du niveau de français des candidats, l'Agence universitaire de la Francophonie transmet les dossiers éligibles au Cabinet. Celui-ci examine les candidatures, procède à la sélection des bénéficiaires et en informe l'AUF. L'AUF et le Cabinet se réservent le droit de vérifier le niveau de français des candidats, d'organiser des entretiens et de solliciter les pièces originales du dossier de candidature.

Les **résultats** sont portés à la connaissance des candidats **le 18 juin 2018** par la publication des listes d'admission sur le site Internet de l'AUF. Les candidats retenus sont notifiés par courriel par l'AUF.

Prise en charge :

Les mobilités accordées comprennent exclusivement et au maximum :

- un **titre de transport aller-retour dans la limite de 400 euros** ; *la prise en charge du transport par le bénéficiaire est cependant encouragée et peut constituer un cofinancement* ;
- une **allocation pour mobilité de stage** équivalente à **900 euros** ;
- une **assurance maladie-accident-rapatriement**.

Une convention quadripartite de stage doit être signée entre l'Agence universitaire de la Francophonie, le bénéficiaire, l'établissement d'origine et le Cabinet au moins 3 semaines avant le début de la mobilité.

AVANT-PROPOS

L'AUF, en tant que personne morale privée qui favorise la compréhension interculturelle au sein des pays de la Francophonie, soutient le l'insertion professionnelle des diplômés en octroyant une aide financière (dite « allocation de mobilité de stage professionnel ») aux étudiants de ses établissements membres qui vient abonder, le cas échéant, des allocations obtenues par l'étudiant auprès de l'État, d'établissements publics ou privés d'enseignement supérieur, d'établissements publics ou d'organismes publics et privés de recherche.

Il est porté à l'attention des candidats que l'AUF n'est pas un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, l'octroi d'une mobilité de

stage professionnel n'implique pas le recrutement de l'étudiant par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et l'étudiant sélectionné.

Cette aide financière ne peut donc pas être apparentée à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'elle n'est pas obtenue en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. Par ailleurs, l'AUF n'exerce aucun pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le bénéficiaire d'une allocation pour mobilité de stage professionnel. La scolarité et les recherches de l'étudiant restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil. **Tout candidat à une mobilité de stage professionnel de l'AUF est fortement incité à rechercher d'autres apports lui permettant de combler tous les besoins rencontrés durant sa période de stage professionnel**, particulièrement auprès de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

Dépôt de la candidature

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (**à envoyer par email** à l'adresse **stages-eco@auf.org**, en fichiers attachés, sous format **PDF obligatoire**) :

1. copie d'une **pièce d'identité** ;
2. **lettre de motivation** indiquant votre projet professionnel ;
3. **lettre de recommandation** de la part d'un enseignant ;
4. **curriculum vitae** actualisé ;
5. **relevé de notes** pour toutes les années universitaires et semestres accomplis, traduit en français et certifié conforme par le notaire ou par l'établissement d'origine ;
6. **attestation d'inscription** ou **carte d'étudiant** valide pour l'année universitaire en cours (2017-2018) dans une université membre de l'AUF en Roumanie ou en République de Moldavie ;
7. **attestation d'accord de l'établissement d'origine** signée et cachetée par le **responsable scientifique direct (chef de département) et par le doyen** (modèle fourni par l'AUF) ; l'attestation doit préciser :
 - que l'établissement d'origine s'engage à intégrer le stage dans le cursus de l'étudiant, avec prise en compte de ses résultats dans l'attribution du diplôme ;
 - le niveau actuel d'études du candidat ;
 - la durée totale de la formation (ex. 1^{ère} année de master sur 2 années d'études)
 - la date officielle de fin de l'année universitaire 2017-2018 dans l'établissement d'origine.
8. pièce facultative : **attestation de compétence linguistique en français**, le cas échéant ;
9. pièce facultative : **justificatif de cofinancement**, le cas échéant (une déclaration de prise en charge du transport par le candidat lui-même dans l'éventualité de sa sélection peut constituer justificatif de cofinancement).

Toutes les pièces doivent être rédigées ou **traduites en français**.

Les dossiers incomplets ou dont les pièces ne sont pas conformes seront considérés irrecevables.

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la date de clôture de l'appel.

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après le dépôt du dossier en ligne même si l'appel à candidatures est encore ouvert.

Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

Pour plus d'informations : stages-eco@auf.org